



avec la Famille
Tasiaux-Bodart

CAHIER DES CHARGES

Une œuvre d'art itinérante pour
briser le tabou du suicide et du
deuil après suicide, ainsi que
sensibiliser le grand public

Créer pour prévenir :
appel aux écoles d'art et techniques



www.un-pass.be
081/777.150

1. Contexte et objectif du projet

Le suicide est une problématique de santé publique majeure. Il touche toutes les tranches d'âge et tous les milieux sociaux, laissant derrière lui des familles et des proches dévastés.

En Belgique, le suicide est aujourd'hui **la première cause de décès chez les 10-54 ans**. Chaque jour, **cinq personnes mettent fin à leurs jours** dans notre pays. Et pourtant, lorsqu'on interroge la population, une large majorité pense que les cancers et les accidents de la route sont les causes de mortalité les plus fréquentes. Cette méconnaissance participe à invisibiliser un drame silencieux.

Chez les jeunes, les chiffres sont particulièrement alarmants : **2 jeunes entre 10 et 24 ans se suicident chaque semaine** et **les tentatives sont à 15 à 20 fois plus nombreuses**. Lors d'un récent événement réunissant près de 250 jeunes, **57 % des jeunes présents ont déclaré avoir déjà eu des idées suicidaires et plus de 70 % ont été en contact avec un proche qui leur a confié ses idées noires**. Cette réalité appelle à une mobilisation très urgente.

La prévention au suicide passe par **la sensibilisation, la parole et l'empathie**. Or, le suicide demeure un sujet tabou, souvent entouré de silence, de malaise, de honte. Et pourtant, **en parler, c'est sauver des vies !**

Dans cette volonté de briser le silence, l'association « **Un pass dans l'impasse** », active en Wallonie et à Bruxelles dans la prévention du suicide, s'associe à **Nadège Bodart et Jean-Louis Tasiaux**, parents de **Lucie**, une jeune fille de 12 ans décédée par suicide. Ensemble, ils lancent un **appel vibrant à la création artistique**.

Ce projet est aussi l'histoire d'une rencontre : celle d'une association engagée, de parents touchés en plein cœur, et de jeunes artistes/artisans en devenir, prêts à faire entendre une voix différente. Car **l'art a ce pouvoir unique : celui de rendre visible l'invisible, de donner forme à la douleur, à la résilience, à l'espoir**.

C'est pourquoi « Un pass dans l'impasse » et la famille Tasiaux-Bodart lancent un appel à destination des **écoles d'art, des écoles techniques** (design, sculpture, soudure, verrerie, graphisme...), **des jeunes artistes, des groupes et associations de jeunes** pour **concevoir une œuvre artistique forte, percutante et inclusive** sur les thématiques du suicide, de sa prévention et du deuil qui en découle.

Cette œuvre, destinée au **grand public**, devra permettre de **libérer la parole, éveiller les consciences et encourager l'action solidaire**.

Elle aura vocation à être **exposée dans l'espace public**, dans une **grande ville** dans un premier temps, pendant plusieurs semaines. L'objectif est ensuite de la faire **voyager de ville en ville**, afin de **toucher un public toujours plus large** et de **faire circuler le message de prévention sur tout le territoire**.

Parce qu'un geste artistique peut bouleverser, faire réfléchir, ouvrir le dialogue, **nous croyons que l'art peut devenir un vecteur de prévention puissant, accessible et universel**.

2. Commanditaire

Un pass dans l'impasse avec la Famille Tasiaux-Bodart

Responsable : Thomas Thirion, Administrateur Délégué d'Un pass dans l'impasse

Personne de contact : Alison Verlaet, Responsable communication

0476/70.20.31 – alison.verlaet@un-pass.be

3. Public éligible

- Écoles d'art (design, arts plastiques, numériques...)
- Écoles techniques/professionnelles avec filières créatives (soudure, sculpture, verrerie, etc.)
- Jeunes artistes
- Groupe ou association de jeunes (maisons de jeunes, projets participatifs...)
- Jeunes de plus de 15 ans, en individuel ou groupe, encadrés par un référent pédagogique ou artistique

4. Objectifs de l'œuvre

L'œuvre doit :

- Sensibiliser sans choquer ni culpabiliser
- Encourager la parole, l'écoute et la solidarité
- Lutter contre tabous et stigmatisation
- Avoir un impact émotionnel positif
- Intégrer des ressources d'aide (toutes les coordonnées fournies par nos soins)
- Offrir un lieu symbolique de recueillement
- Être visible à distance et déplaçable pour une exposition itinérante

5. Public cible

- **Grand public**, toutes tranches d'âge, afin de sensibiliser au suicide, ses signaux et ressources
- **Proches endeuillés**, pour qui l'œuvre sera un espace de mémoire

6. Diffusion et visibilité

- Première exposition dans un lieu public majeur (place, gare, esplanade) d'une grande ville wallonne
- Tournée itinérante en Wallonie et Bruxelles pour maximiser la portée et adapter le message à différents contextes

7. Contraintes et libertés artistiques

- **Libertés** : toutes formes d'art acceptées (physique, interactive, figurative...)
- **Contraintes** :
 - Sujet traité avec délicatesse, sans scènes explicites ou choquantes
 - Message de prévention, d'espoir et de solidarité
 - Inclusion obligatoire des ressources d'aide
 - Œuvre facilement transportable
 - Œuvre résistante et adaptée à l'exposition publique (intérieur/extérieur)

8. Accompagnement

L'association propose :

- Présentation et sensibilisation en établissement avec dossier pédagogique
- Suivi et échanges avec référents artistiques/pédagogiques

En amont, un contact téléphonique (coordonnées en point 2) est possible afin d'accompagner les participants dans leur réflexion et la préparation de la candidature.

9. Financement

- Projet porté par une association à moyens limités
- Encouragement à utiliser l'ensemble des ressources internes (ateliers, matériaux, compétences)

10. Valorisation et visibilité

- Inauguration publique avec partenaires et presse
- Communication sur réseaux sociaux et médias
- Mention de l'école et/ou participants dans toute communication
- Reportage photo/vidéo pour valoriser le projet et ses acteurs

11. Calendrier prévisionnel

- **Lancement de l'appel à projets** : 10 septembre 2025
- **Date limite d'envoi des candidatures/projets** : 30 novembre 2025
- **Annonce du projet retenu** : fin décembre 2025
- **Réalisation de l'œuvre** : entre janvier et juin 2026
- **Inauguration et exposition** : second semestre 2026 dans une grande ville
- **Tournée itinérante** : à la suite de la première phase d'exposition

Ces dates sont indicatives et pourront être ajustées si nécessaire.

12. Modalités de candidature

Le dossier (avec, si besoin, liens pour les fichiers lourds) doit être envoyé par email exclusivement à l'adresse suivante alison.verlaet@un-pass.be et inclure :

- Présentation du projet
- Croquis/maquettes/rendus visuels
- Description technique (dimensions, matériaux, installation, transport)
- Estimation budgétaire et ressources pour le financement de l'œuvre

13. Critères de sélection

- Qualité et justesse du message
- Adéquation avec le public cible
- Faisabilité technique et logistique
- Originalité et impact visuel/symbolique

14. Conclusion

Ce projet est une démarche alliant art, mémoire et prévention. En participant, vous contribuez à ouvrir le dialogue, briser les tabous, sensibiliser la société à cette urgence.